



Abonnez vous au flux RSS

Retrouvez toute l'actualité de l'industrie des Jeux d'Argent en Ligne en vous inscrivant à la newsletter :

Par Alexandra Musseau - 20 décembre 2009

Les joueurs de poker en ligne français resteront-ils dans l'ombre ?



Olivier Kuhn et Benjamin Jacob

Deuxième dossier en collaboration avec le Geste sur les conditions d'ouverture du marché français. L'article 9 II alinéa 2 du projet de loi dispose que « seuls sont autorisés les jeux de cercle entre joueurs jouant via des sites d'opérateurs titulaires de l'agrément prévu à l'article 16». En revanche, il n'y a pas, en l'état du projet de loi, de reconnaissance mutuelle des agréments délivrés par les différents États membres de l'Union européenne. La possibilité de jouer sur des plateformes multi-opérateurs est donc limitée aux seuls opérateurs disposant d'un agrément en France.

En exclusivité pour iGaming France, une analyse d'Olivier Kuhn (Atos Worldline), président du groupe de travail technique et de Benjamin Jacob (avocat à la Cour, cabinet PDGB), président de la commission Jeux en Ligne du Geste.

LES JOUEURS FRANÇAIS DE POKER JOUERONT-ILS QU'ENTRE EUX ?

Selon l'article 9 II alinéa 2 du projet de loi, explique Benjamin Jacob, un joueur disposant d'un compte joueur chez un opérateur de jeu agréé devrait pouvoir se connecter sur une table et, éventuellement, affronter des joueurs disposant d'un compte auprès d'autres opérateurs de jeu agréés. En revanche, il n'y a pas, en l'état du projet de loi, de reconnaissance mutuelle des agréments délivrés par les différents Etats membres de l'Union européenne. La possibilité de jouer sur des plateformes multi-opérateurs, telles qu'envisagée par le projet de loi, est donc limitée aux seuls opérateurs disposant d'un agrément en France. Ce qui veut dire que si des tables de jeu peuvent fédérer les joueurs de plusieurs opérateurs agréés, la plate-forme ne peut accueillir les clients inscrits sur un site pour lequel l'opérateur de jeu n'a pas reçu d'agrément de l'ARJEL, quand bien même aurait-il reçu celui d'une autorité de régulation d'un autre Etat membre.

« Par ailleurs, la faculté pour les opérateurs qui seront agréés en France d'accueillir des joueurs résidant à l'étranger devrait trouver sa limite d'une part, dans la réglementation applicable dans le pays dans lequel ces joueurs résident et d'autre part, dans la nécessité de vérifier l'identité du joueur », poursuit Benjamin Jacob.

COMMENT L'ARJEL VA T-ELLE POUVOIR FILTRER OU INTERDIRE UNE PARTIE DE LA TABLE ?

« La plate-forme de jeu fera l'objet d'une procédure d'homologation, ce qui permettra à l'ARJEL d'éviter ce type de situation. L'exploitant d'une plate-forme non homologuée visant le public français qui accepterait des opérateurs de jeu agréés pourrait voir sa responsabilité pénale engagée », commente Olivier Kuhn (Atos Worldline, président du groupe de travail technique du Geste).

FAUT-IL PRÉVOIR DES ACCORDS ENTRE LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE RÉGULATION ?

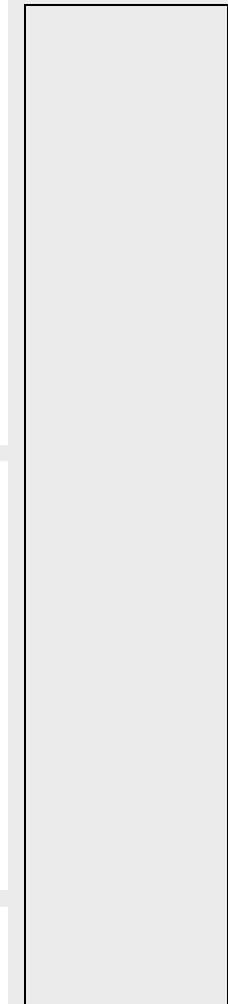
Benjamin Jacob, avocat à la Cour, président de la commission Jeux en Ligne du Geste, souligne que la possibilité d'organiser des tables internationales de poker entre des opérateurs de jeu agréés en France et d'autres qui ne le

EN BREF

- 21/12/09 - Yves Bot place les monopoles en...
- 21/12/09 - Facebook interdit la publicité...
- 20/12/09 - Le Winner 2010 en mai à Paris
- 18/12/09 - Un WPT à Amnéville
- 18/12/09 - Poker en ligne : Une saisie...
- 17/12/09 - TF1 discuterait avec Intralot
- 17/12/09 - 2 millions de joueurs en...
- 17/12/09 - 48% des français déclarent jouer
- 16/12/09 - Fredrik Lagerman rejoint Mobenga
- 16/12/09 - Bruel star du poker sur Canal+
- 16/12/09 - Everest Poker : casting Live The...
- 15/12/09 - Le PMU réagit aux déclarations...
- 15/12/09 - Betclic sur les maillots de l'OL...

[Plus de brèves](#)

Publicité



IGAMING FRANCE IN ENGLISH

- 13/11/09 - Paddy Power teams up with PMU
- 21/09/09 - iGamingFrance in English – The...

[More](#)

Publicité

NEWS GAMBLINGLAW.EU

- Jersey to set up a gambling commission...
- Aménagement de la réglementation des jeux...
- Alderney: licensing regime has changed...
- Denmark to end gambling monopoly (29/10/2009)
- High Stakes, Maximum Damage (30/09/2009)

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS IGAMING

- 17 décembre 2009 - Conférence "Ouverture du marché des jeux de hasard ; vers quelle réglementation

sont pas est susceptible de poser divers problèmes liés notamment aux différences entre les réglementations auxquelles chaque opérateur est soumis et à l'identification des joueurs. En tout état de cause, lors des débats parlementaires, et plus particulièrement lors des discussions portant sur l'article 9 II alinéa 2, certains ont clairement manifesté leur volonté d'écartier les joueurs étrangers et même, car cette situation a été envisagée, les robots.

« Le Sénat devra naturellement examiner ce point, afin de maintenir ou non l'article 9 II alinéa 2. Quoi qu'il en soit, l'observation dont vous faites état témoigne d'une approche pragmatique du marché et montre que la réglementation sur les jeux d'argent en ligne ne sera pas figée dans le temps mais, au contraire, qu'elle sera amenée à évoluer. D'ailleurs, l'article 58 du projet de loi prévoit d'ores et déjà que le Gouvernement adressera ultérieurement au Parlement un rapport d'évaluation sur les conditions et les effets de l'ouverture du marché des jeux et paris en ligne, lequel pourra proposer des adaptations de la loi. Reste que de telles adaptations semblent d'ores et déjà nécessaires », conclut-il.

Site : [GESTE](#) (Groupement des Editeurs de Services en Ligne)



[Envoyer cet article par mail](#)

Catégories : [Analyse](#), [Droit/Législation](#), [France](#)

VOS RÉACTIONS

Réagir à cet article

Nom (requis)

Adresse E-Mail (requis)

Site Internet

[Envoyer cet article par mail](#)

?'' - Cabinet Ulys, 24 rue Prony 75017 Paris, France

25-26 janvier 2010 - Legal Gaming in Europe Conference - Millennium Gloucester Hotel, Londres, UK

26-28 janvier 2010 - International Gaming Expo ICE & ICEi - Earls Court Exhibition Centre - Londres, UK

26-28 janvier 2010 - ATEI Amusement Trade Exhibition International - Earls Court Exhibition Centre - Londres, UK

26 janvier 2010 - Combating cybercrime in Betting and Gaming - Londres, UK

28 janvier 2010 - iGB Affiliate Awards - The Grange, St Paul's Hotel - Londres, UK

28-31 janvier 2010 - London Affiliate Conference (LAC) - Old Billingsgate Market - Londres, UK

8-11 février 2010 - Affilicon India - Affiliate Marketing Conference & Exhibition - Mumbai, Inde

23-25 février 2010 - iGaming Asia Congress - Macau, Chine

24-26 février 2010 - International Gambling Conference - Crowne Plaza Hotel - Nouvelle Zélande

TÉLÉCHARGEMENT

[Octobre2009 - Francis Merlin - Etude sur les paris en ligne](#)

[Novedia Consulting - Baromètre des jeux d'argent en ligne - Août 2009](#)

[11 Mais 2009 - Jeux de hasard et d'argent : nouvelle donne, nouvelle politique ?](#)

[Geste - Authentification des joueurs](#)

[Geste - Publicité](#)

[Patrice Geoffron - Observations économiques de l'ouverture des jeux en France](#)

[Francis Merlin - Analyse marketing du marché des jeux et paris en ligne](#)

[Commission européenne - Demande d'amendement du projet de loi français](#)

RECHERCHE PAR MOTS CLÉS

888 ARJEL barriere betclic betfair bingo bookmaker bwin casino Casinos chilipoker Commission européenne coupe du monde de football Eric Woerth Eurosportbet expekt FDJ française des jeux Isabelle Parize jeu en ligne jeux d'argent

jeux d'argent en ligne jeux de hasard **jeux**

en ligne ladbrokes mangas gaming paddy

power paris **paris en ligne** paris hippiques

paris sportifs paris sportifs en ligne

partouche Partygaming playtech pmu poker

poker en ligne pokerstars sportingbet UIGEA unibet william hill World Poker Tour zeturf

ANNUAIRE DES FOURNISSEURS DU JEU EN LIGNE